

*Ministère  
de l'Éducation Nationale**République Française**Direction de l'Architecture*

Sites

*Palais Royal, les  
3, Rue de Valois, Paris (1<sup>re</sup>). Tél: Gutenberg (545)*

## A R R Ê T E

Le Ministre de l'Éducation Nationale

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4,

Vu l'avis émis par la Commission départementale des sites, perspectives et paysages de la Drôme dans sa séance du 4 février 1948.

ARRETE :

Article 1er. - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques de la Drôme le robinet ou défilé de Donzère.

Parcelles cadastrales visées

section R - 1.2.52 à 55.60.61.67.68.78 à 89.  
section A - 147.149.150.212 à 215.

La mesure de protection s'étend au plan d'eau du Rhône, au droit de ces parcelles, aux falaises et aux terrains appartenant à l'Etat et à la S.N.C.F., non compris l'arrière même de la R.N.86 et de la voie ferrée.

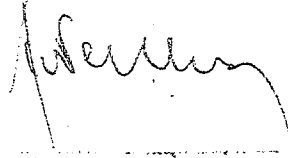
Article 2. - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de Donzère et au Ministère des Travaux Publics, et à la S.N.C.F., qui seront responsables chacun en ce qui le concerne de son exécution.

PARIS, le

42 MAI 1948

Par délégation

Le Directeur de l'Architecture



Annexe à l'arrêté du 22 MARS 1946  
portant inscription à l'inventaire des sites  
du défilé ou robinet de DUNZBERG

Liste des propriétaires

Société nationale des chemins de fer français.....2.5 .....1.68  
80.81.82.83.84.85 à 90. Sect. R.  
147.148.212.213.214.215 / Sect. A.

L'état par les Ponts et Chaussées

n° 1. 52.54.60.67.70.79. Section R.  
150. Section A.

Drôme  
Donzère

ROBINET DE DONZÈRE

-----

(Drôme)

Liste des Propriétaires

CIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS N° 2 - 52 - 53 - 54 - 55 -  
- ~~56~~ - 57 - 58 - 59 - 60 - 61 - 62 - 63 -  
- 64 - 65 - 66 - 67 - 68  
- 69 SECTION A .  
- 147 - 148 - 149 - 150 -  
- 214 - 215 SECTION B .

ETAT PAR LES PONTS & CHAUSSEES..... N° 1 - 53 - 54 - 55 - 56 - 57 -  
- 78 - 79 SECTION A .  
- 150 - SECTION B .

-----

FICHE D'INVENTAIRE DES RICHESSES

NATURELLES

*Donzère (holocauste de fil)*  
S. Ins

DEPARTEMENT : DRÔME

Canton (s) : 19 - 33

COMMUNES : DONZÈRE (16) CHATEAUNEUF du Rhône (185)

N° de la fiche : 41

CODE C.T.G.R.E.F. :

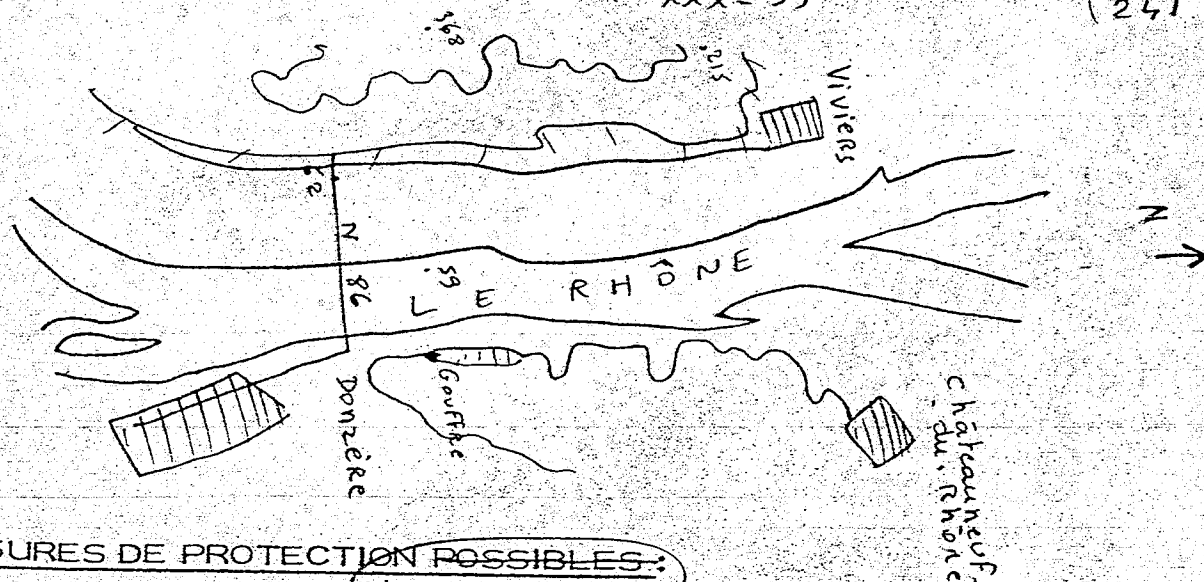
A 963 09 d3 B 633 d3

I/ DENOMINATION DU SITE : Défilé de DONZÈRE de Châteauneuf à Donzère.

- II/ INTERET :
- Zone de transition vers le Midi méditerranéen
  - grottes, alpis taillés dans la falaise rocheuse tombant sur le Rhône (côté DRÔME)
  - ruines des châteaux médiévaux de Châteauneuf et de Donzère
  - intérêt écologique : corridor d'Europe, peuplier rouge, conifère de Montpellier

III/ SITUATION :

- carte au : 1/50000<sup>e</sup>
- nature de la propriété : (privée) feuille : (MONTÉLIMAR) coordonnées : (788,1 / 244,8)
- croquis ou indication d'accès : (communale) (VALRÉAS) (XXX-39) (788 / 241)



IV/ MESURES DE PROTECTION POSSIBLES :

site inscrit

V/ PERSONNALITES SUSCEPTIBLES D'ETRE CONSULTÉES :